

Alternative Citoyenne pour Thorigny



Sommaire

Page 1

Édito

Invitation à notre
Assemblée Générale

Page 2

Voisins vigilants : ou
lien social ?

Page 3

Budget 2015

Page 4

Retour sur le débat sur les
projets citoyens

Adhésion à l'association

*Publication imprimée par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.*

THORIGNY

Édito

Un an presque jour pour jour après les élections municipales du 23 mars 2014, notre second bulletin d'information marque l'heure d'un premier bilan.

Un an après la création de l'association *Alternative Citoyenne pour Thorigny*, nous avons tenu nos premiers engagements :

- nous assistons à chaque réunion du conseil municipal et nous écrivons le compte-rendu sur notre site internet ;
- nous avons réalisé 2 bulletins d'information et 2 flyers, diffusés à chaque fois à toute la population de la commune ;
- nous avons organisé un débat citoyen, le 22 janvier dernier, sur le thème des projets citoyens.

Qu'en est-il de la majorité municipale ? Et bien nous nous félicitons de l'application méthodique du programme électoral que nous avons présenté aux suffrages des Thorignaises et des Thorignais : construction de la 4^{ème} classe de l'école J. Golly, création des comités consultatifs et du conseil des sages, diffusion plus fréquente de publications à destination de toute la population... C'est la preuve que la pluralité et le débat d'idées servent l'intérêt général.

Nous poursuivrons notre vigilance et l'information de la population, notamment sur des éléments absents de tout engagement : augmentation des taux d'imposition, dispositif *voisins vigilants*, acquisition d'un panneau lumineux d'information à 10 000 €, projet éolien...

Rejoignez-nous en participant à l'AG et en adhérant à l'association !

Assemblée Générale

Les membres du conseil associatif d'*Alternative Citoyenne pour Thorigny*

invite la population à son assemblée générale ordinaire, le :

Vendredi 3 avril 2015, 20h30 – Thorigny (salle des associations)

Ordre du jour : compte-rendu moral et compte-rendu financier, projets à venir, élection du conseil associatif. La soirée se clôturera par le verre de l'amitié.

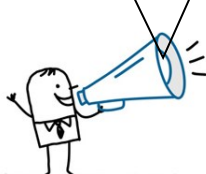


« Voisins vigilants » ou lien social ?

Moi, je connais mes voisins, je leur parle et je les préviens que je pars en vacances. J'appelle le 17 si besoin. Pourquoi signer un engagement avec la gendarmerie ?



A vouloir toujours moins de fonctionnaires, il n'y a plus assez de gendarmes. Mais chacun son métier ! Le renseignement, la prévention, les interventions : c'est un métier !



« Participation citoyenne » ou délégation citoyenne ?



Environ 60 personnes étaient présentes à la réunion publique convoquée par M. le Maire de Thorigny, le 27 février dernier. *Alternative Citoyenne pour Thorigny* était présente et ses représentants sont intervenus à plusieurs reprises. Petit compte-rendu.

La présentation a été effectuée par le capitaine Maisonneuve et le lieutenant Le Tertre de la gendarmerie nationale de la Roche sur Yon.

Le capitaine Maisonneuve débute un discours plus politique qu'informatif, prenant en exemple de grands centres urbains tel que Nantes, tout en stigmatisant certaines populations telles que les Roms. Il nous rappelle également un article du Code Napoléon soulignant que la légitime défense s'applique en cas de défense contre un agresseur. *Alternative Citoyenne pour Thorigny* interviendra sur ce point.

Passant ensuite à la commune de Thorigny, il nous communique des chiffres montrant que les attaques aux biens ont diminué de moitié en 2 ans (24 en 2012 pour 12 en 2014), justifiant ces données par une présence de la gendarmerie plus importante sur le terrain .

Il nous informe que la baisse des effectifs de la gendarmerie ne pourra pas faire perdurer ces chiffres vers la baisse d'où l'intérêt du dispositif proposé.

Dispositif qui ne sera plus nommé « *voisins vigilants* », cette dénomination étant celle d'une entreprise commerciale mais « **participation citoyenne** ».

A ce jour et depuis 2006 (date de mis en œuvre du dispositif) environ 700 communes sur 36 000 que compte le territoire métropolitain ont signé pour ce dispositif, ce qui ne semble pas surprendre ni décevoir les représentants des forces publiques présentes !

Il s'agit de la mise en place d'un maillage d'une partie ou de la totalité du territoire communal basé sur le volontariat de certains habitants, qui après une enquête de moralité seront retenus ou non par la gendarmerie comme correspondants privilégiés. Ces correspondants recevront directement des informations de la gendarmerie qu'ils devront communiquer



aux habitants de leurs secteurs respectifs, afin d'aider ce service dans ses investigations.

Ceci permettra au maire de la commune de signer le protocole avec le préfet et d'apposer la signalétique payante sur les secteurs couverts par les différents référents, signalétique étant sensée avoir un effet dissuasif.

Ces volontaires devront se faire connaître dans un délai d'un mois en s'adressant à la mairie. En cas de déviance, ces référents seront démis de leur fonction.

Il nous a ensuite été présenté une liste de conseils sur la sécurité et sur la protection des habitations et des locaux d'entreprise.

Alternative Citoyenne pour Thorigny a fait plusieurs interventions lors de l'ouverture aux questions :

- Nous notons le désengagement de l'État qui favorise ce genre de dispositif surfant sur la vague d'insécurité relayée par les médias mais qui n'est pas en rapport avec notre situation en milieu rural.

- Nous rappelons la signature d'une convention nationale entre la Gendarmerie Nationale (ministère de l'intérieur) et la FNSEA en date du 24 juillet 2014 pour le renforcement de la surveillance des exploitations agricoles, donc des zones rurales sièges des dites exploitations

- Au titre de la prévention nous faisons part des multiples cambriolages ayant eu lieu aux ateliers municipaux, à la bibliothèque et tout récemment à l'école Jacques Golly. Locaux qui, à ce jour, ne sont toujours pas protégés par des systèmes d'alarme malgré leur ancienneté et la récurrence des cambriolages (notamment en ce qui concerne les ateliers municipaux).

• Gérard Mandin et *Alternative Citoyenne pour Thorigny* font remarquer que le projet n'a pas fait l'objet de consultation préalable de la population avant son lancement. La réunion de ce jour est une réunion publique d'information. Si ce projet devait être mis en place, le conseil municipal devra en délibérer.

Plusieurs autres questions ont été posées par le public présent

quant au rôle exact des référents et les risques de dérive. D'autres concernant l'utilité du dispositif alors que contacter la mairie ou la gendarmerie (qui sont des services de police officiels) est aussi simple et plus efficace que d'appeler le référent de secteur qui à son tour devra contacter les dits services.

Il y aurait à ce jour 15 personnes volontaires...

10 000 € le panneau lumineux ? Une alarme, à l'école et à l'atelier municipal, ne serait-elle pas plus utile ?



Budget 2015

Nous avons noté l'existence inquiétante d'un emprunt permettant l'équilibre d'un budget 2014 surdimensionné. Le Trésorier du Trésor Public a conforté notre analyse en suggérant un gel du niveau de la dette.

Le budget 2015 est nettement plus rigoureux et n'amène pas de réserves techniques majeures. Il a été adopté au conseil municipal par 11 votes POUR et 3 votes en ABSTENTION.

Toutefois, les taux des taxes locales augmenteront (9 votes POUR, 5 votes en OPPOSITION) en 2015 de 1,5 % (+ 2,4 % avec le relèvement des bases) après une augmentation en 2014 de 2 % (+ 2,9 %), soit près de + 5,5 % sur les 2 premières années du mandat. Opérer une pause dans la revue des taux d'imposition était techniquement faisable. Selon *Alternative Citoyenne pour Thorigny*, dans le contexte d'un budget maîtrisé, cumulé à une situation économique et sociale difficile, le conseil municipal aurait dû faire le choix d'une stabilisation des taux, et non d'une augmentation.

* Moyenne des communes similaires à Thorigny.

Taxes	Thorigny 2011	Thorigny 2012	Thorigny 2013	Moyenne strate 2013*	Thorigny 2014	Thorigny 2015
Habitation	17,04 %	17,21 %	17,21 %	11,71 %	17,55 %	17,81 %
Propriété bâtie	15,85 %	16,01 %	16,01 %	15,75 %	16,33 %	16,57 %
Prop. non bâtie	38,82 %	39,21 %	39,21 %	45,65 %	39,99 %	40,59 %
Évolution		+ 1 %	+ 0 %		+ 2 %	+ 1,5 %

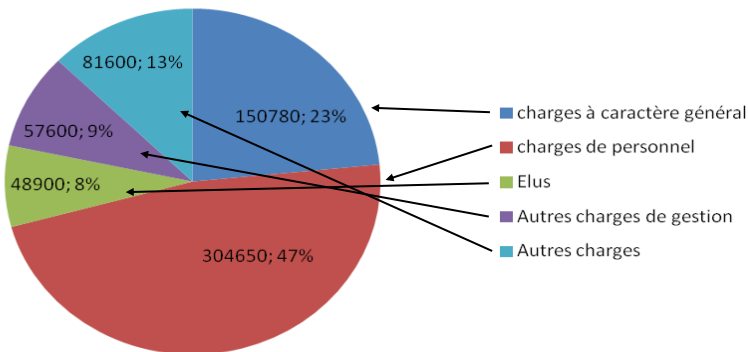
Pas de programme culturel en vue ?



Les impôts, oui, mais pour des projets utiles et d'intérêt général !



Dépenses de fonctionnement



La somme des charges prévues de personnel (304 650 €) et des charges prévues relatives aux élus (48 900 €), soit 353 550 €, représente 54,94 % des dépenses réelles de fonctionnement (643 530 €). **Néanmoins c'est important et ces dépenses méritent toute l'attention de la population.**

Autant l'utilisation rationnelle et sécurisée de la salle polyvalente (partie scène) justifie les investissements pour l'opération de rénovation, autant l'investissement pour l'aménagement

du bourg, fleurissement et affichage, pour 15 000 € ne s'impose pas en période d'optimisation des deniers publics.

Retrouvez le compte-rendu de chaque conseil municipal sur notre site internet : <http://alternative-citoyenne-thorigny.fr/>



Les projets citoyens :

une alternative démocratique

APPEL à PROJET
Un panneau lumineux d'informations à 10 000 € va être installé en centre bourg.
Pour le même prix, qu'auriez-vous fait ?
Les réponses seront publiées dans le prochain bulletin !



Pour 10 000 € ! Des livres pour la bibliothèque ? Aucune hausse des taxes locales ? ...



Si vous avez des thématiques que vous souhaitez aborder lors d'un prochain débat, dites-le nous : 02.51.07.40.31
contact@alternative-citoyenne-thorigny.fr

Le jeudi 22 janvier, une quarantaine de personnes a participé à la conférence organisée par *Alternative Citoyenne pour Thorigny*. Au menu de ce premier débat : les projets citoyens, une alternative démocratique. Cette soirée était animée par Alain RIDARD, Président d'Éoliennes en Pays de Vilaine, association à l'initiative du premier parc éolien créé, géré et appartenant à des citoyens, à Béganne (Morbihan).

Ce projet de 4 éoliennes, couvrant la consommation de 18 000 habitants, est en service depuis juin 2014. Il a mobilisé pendant près d'une dizaine d'années de nombreux bénévoles soudés autour de valeurs communes : participer au développement du territoire et à la valorisation de son image, créer de la richesse locale, contribuer à la réduction de la consommation d'électricité et à la transition énergétique. M. RIDARD a insisté sur le lien social, qui est au cœur d'un projet citoyen : partage de compétences, débat, prise collective de décisions. Pour lui, « *Au travers d'un tel projet, les citoyens peuvent faire la démonstration qu'ils ne sont pas que des consommateurs mais aussi et surtout des acteurs.* »

La seconde partie de la soirée a permis des échanges avec la salle. Le projet éolien de Thorigny s'est invité aux débats, certains habitants regrettant un manque de transparence au regard du projet de Béganne (une réunion publique est annoncée par la Mairie pour le printemps). Des représentants du projet éolien de Bournezeau ont fait part de leur initiative participative.

Avant d'inviter au verre de l'amitié, Laurence DURAND, Présidente d'*Alternative Citoyenne pour Thorigny*, a conclu la soirée en remerciant les participants et en invitant chaque habitant à réfléchir à sa possible implication dans des projets citoyens.



J'adhère à l'association !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Adhésion annuelle : membre actif (10 €)

membre bienfaiteur (montant libre : _____ €)

Ce coupon est à envoyer, avec le règlement, à : *Gabriel BORY - Le Tremblay 85480 THORIGNY*